



Escroquerie sarl sur internet

Par **causeret**, le **11/05/2012** à **11:05**

Bonjour, nous sommes une dizaine de personnes à avoir versé des sommes diverses à un monsieur sur internet en vue de constituer une sarl dont nous avons signé projet et statuts définitifs chez un avocat nantais. Les parts étaient à 60 euros, nous devions nous engager à travailler, ce que nous avons fait (beaucoup même) sur internet sans être rémunérés. Cette sarl n'a jamais abouti, pour manque d'une pièce d'identité aux dires de ce monsieur, nous avons participé financièrement aussi par versements libres au salaire d'un informaticien. Suite à cet échec, nous avons quitté la structure en mars 2012, et demandé les remboursements des sommes avancées, ce monsieur ne nous rembourse pas, nous n'avons pas réussi à savoir si notre argent était sur un compte bloqué et où ? ce monsieur argue de remonter une autre sarl, avec les restants, dans quelques mois et donc dit ne pas avoir à nous rembourser pour l'instant. La maison mère est en Ardèche. Depuis nous avons monté une association pour défendre nos droits et mettre nos preuves en commun avec mes collègues répartis sur toute la France et même en Belgique. N'ayant pas les moyens de se payer les honoraires d'un avocat, nous aimerions savoir comment faire pour faire valoir nos droits. Sachant que nous en apprenons de plus en plus sur ce monsieur et que ce n'est pas la 1ère fois qu'il fait ce genre de choses. Merci vraiment pour votre aide, tout conseil sera le bien venu.

Par **edith1034**, le **11/05/2012** à **12:06**

une prestation de service et des paiements pour la création d'une sarl qui n'a pas été constituée. Il semble bien qu'il s'agisse d'une escroquerie au sens de l'article 313 du Code pénal. Pour tout savoir sur les faits constitutifs de l'escroquerie, <http://www.fbls.net/escroquerie.htm> il faut porter plainte auprès du

procureur de la république du siège de la maison mère pour tout savoir sur la plainte <http://www.fbls.net/recourspenaux1.htm>

Par **causeret**, le **11/05/2012** à **12:09**

merci beaucoup , nous étudions cela et nous revenons vers vous